



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel en charge de la Santé et de la Sécurité au Travail dans son entreprise : Salarié Désigné Compétent en Prévention, Responsable sécurité, Responsable QHSE/HSE, ...



DUREE

21 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges d'expérience, analyse de situations de travail, étude de cas.
- Matériel : photos et vidéos, microsoft word et excel, jeu pédagogique "chasse aux risques".
- Ressources : code du travail, fiches prévention, fiches métiers, grilles et matrices, plan de prévention, support de formation, livret INRS (ED 840).
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Construction d'outils (grille d'analyse, démarche d'évaluation des risques, plan d'actions et tableau de bord).
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations réglementaires en Santé et Sécurité au Travail.
- Analyser les incidents, les accidents et les maladies professionnelles.
- Identifier et évaluer les risques professionnels pour le DUERP.
- Définir et mener des actions de prévention adaptées à son entreprise.
- Être l'interlocuteur privilégié en santé et sécurité au travail.



PROGRAMME

1) FONDAMENTAUX DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Accidents du travail, accidents de trajet, maladies professionnelles

- Enjeux humains, sociaux, juridiques et économiques
- Acteurs internes et externes de la prévention
- Principales obligations réglementaires
- Notions de danger, situation dangereuse, événement déclencheur, dommage, risque
- 2) PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
 - Principaux risques professionnels
 - Principes généraux de prévention
 - Mesures et moyens de prévention
- 3) EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
 - Préparer la démarche
 - Définir les unités de travail
 - Identifier les dangers
 - Evaluer les risques
 - Evaluer et hiérarchiser les risques
 - Élaborer un plan d'actions (PAPRI Pact)
 - Formaliser le DUERP
 - Assurer le suivi et la mise à jour du DUERP
- 4) ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (METHODE ARBRE DES CAUSES)
 - Principes
 - Faits
 - Liens logiques
 - Causes immédiates et profondes
 - Facteurs organisationnels
 - Élaboration d'un arbre des causes
 - Exploitation des résultats de l'analyse
- 5) COMMUNICATION ET CULTURE PREVENTION
 - Documents et registres obligatoires
 - Formations et sensibilisations
 - Visites sécurité
 - Causeries sécurité
 - Remontées d'informations
 - Audits internes
 - Tableaux de bord



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En intra (groupe de 1 à 10 participants de la même entreprise) :

- Planification au choix de l'entreprise (dates, horaires et lieu de la formation).
- La demande est traitée sous 48H. Merci de nous contacter par email ou téléphone.

€ TARIF

Pour toute demande de devis, merci de nous contacter par mail ou par téléphone.

ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter pour une analyse personnalisée de vos besoins.

TAUX DE REUSSITE

100%

TAUX DE SATISFACTION

97%